



À CHAMPBOISÉ

FOIRE AUX QUESTIONS

10^e ÉDITION

NAVETTES





Est-ce que je peux accéder au site en voiture ?

Non.

L'accès au site se fait uniquement en navette.

P1: Mairie, 1177 route 315

P2: Club Quad de l'Outaouais, 8 ch. Henri-Chartrand

Quelle navette dois-je prendre?

Les autobus vont effectuer deux circuits distincts et seront identifiés (P1 et P2).

Assurez-vous d'emprunter le bon autobus à votre retour.

Quel est l'horaire des navettes?



→ ALLER

Mairie vers le Parc régional de Champboisé
17 h 30 à 19 h 30

→ RETOUR

Parc régional de Champboisé vers la mairie
Dernière navette à 20 h 45

À quelle fréquence passeront les navettes ?

Les navettes feront des allers-retours en continu.



Quelle est la durée du trajet en navette ?

Le trajet est d'une durée de 5 minutes.

Est-ce que les poussettes sont autorisées dans les autobus ?

Oui.

Nous vous recommandons toutefois des modèles compacts puisque les gros modèles devront être mis en soute, alors que ce ne sont pas tous les autobus qui en ont une.

Une attente supplémentaire pourrait donc être occasionnée.

BONBONS





Y a-t-il des frais pour participer à l'événement ?

Le coût d'admission à l'événement est une contribution volontaire en bonbons.

Quelle quantité de bonbons est requise ?

Aucun minimum n'est exigé.

Toutefois, plus vous serez généreux, plus les sacs seront remplis!



Où et quand est-ce que je peux apporter ma contribution de bonbons?

LE SOIR DE L'ÉVÉNEMENT

Un point de collecte sera identifié au débarcadère de navettes, à l'entrée du site.

À L'AVANCE

Vous pouvez apporter vos bonbons à l'avance et recevoir un coupon d'entrée pour votre famille.

POINTS DE DÉPÔT

- À la Mairie, 1177 route 315
- Au Centre de services, 870 chemin Donaldson
- Au Parc régional de Champboisé, 1521 route 309

STATIONNEMENT





Est-ce que je peux accéder au site en voiture ?

Non.

L'accès au site se fait uniquement en navette.

P1: Mairie, 1177 route 315

P2: Club Quad de l'Outaouais, 8 ch. Henri-Chartrand

Où puis-je me stationner ?

Deux stationnements seront à votre disposition.
Des signaleurs vous dirigeront sur place.

Prêtez une attention particulière à votre numéro de stationnement en vue de votre retour (P1 ou P2).



Plan des stationnements

P2

Club Quad de l'Outaouais,
8 ch. Henri-Chartrand



P1

Mairie de L'Ange-Gardien,
1177 route 315



INFOS





Combien de temps devons-nous prévoir pour parcourir le site ?

Prévoyez environ 1 h 30 pour parcourir l'ensemble du site et collecter les bonbons aux maisonnettes.

En cas de pluie, l'événement est-il annulé ?

Non, l'événement sera maintenu en cas de pluie. Toutefois, en cas de conditions extrêmes, l'annulation sera annoncée sur les plateformes de la Municipalité de L'Ange-Gardien.

Y a-t-il des stationnements pour personnes à mobilité réduite ?



Oui.

Les personnes à mobilité réduite peuvent nous contacter directement afin d'obtenir les instructions de stationnement sur le site.

evenements@municipalitedelangegardien.com

L'événement est-il accessible aux personnes à mobilité réduite ?

Le Parc régional de Champboisé est coté « Partiellement accessible » par Kéroul.

Une joëlette est disponible gratuitement sur demande :

evenements@municipalitedelangegardien.com

INTERDICTIONS

Animaux

Alcool

Drogues

Contenants en verre

